



HAL
open science

D'Oran à Lyon, les mémoires dispersées d'un monument aux morts

Marina Chauillac

► **To cite this version:**

Marina Chauillac. D'Oran à Lyon, les mémoires dispersées d'un monument aux morts. 2023. halshs-03927451

HAL Id: halshs-03927451

<https://shs.hal.science/halshs-03927451v1>

Preprint submitted on 6 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

D'Oran à Lyon, les mémoires dispersées d'un monument aux morts

Ce texte est une première version de l'article « D'Oran à Lyon, les mémoires dispersées d'un monument aux morts », publié en 2021 dans *Mémoire en jeu* n°15-16 (p.55-59)



© La Duchère. Commémoration du 25 septembre 2021 / Astrée Chauillac Chopin

La présence d'un monument aux morts dédié aux victimes de la Première Guerre mondiale dans un quartier périphérique de Lyon n'aurait rien de surprenant si celui-ci ne comportait pas une particularité qui le lie de façon indissociable à l'histoire de la colonisation française en Algérie : le monument a été ramené d'Oran pour être placé dans le quartier de grands ensembles de la Duchère, situé au nord-ouest de l'agglomération lyonnaise. Créé par le sculpteur Albert Pommier (1880-1943) et inauguré par le gouverneur général de l'Algérie, Maurice Violette, le 26 mai 1927 dans la ville d'Oran, le monument ou du moins, sa partie supérieure, a, en effet, été acheminé à Lyon par bateau en 1967. Tandis que le socle restait en Algérie, la statue, pourvue d'un nouveau piédestal, mais aussi de nouveaux récits sur la guerre d'indépendance algérienne, prenait ainsi place dans un quartier en pleine transformation.

Retracer son histoire à travers les discours qu'il porte, mais aussi ses usages, révèle différents aspects de la mémoire coloniale et postcoloniale. Trois moments peuvent être distingués : le premier renvoie au temps de l'Algérie française et à la nécessité d'une « Union sacrée » qui ne remette pas en question l'ordre colonial ; le second se déroule entre son transfert à Lyon, la reconfiguration du socle resté à Oran

et son insertion dans le quartier de La Duchère ; le troisième sera appréhendé à travers sa signification actuelle et son ancrage dans le quartier. Cette dernière partie résulte notamment de moments d'observation sur le terrain, avant et pendant la commémoration du 25 septembre « Journée nationale d'hommage aux harkis », créée par le Président Jacques Chirac en 2001.

Dès la fin de la Première guerre mondiale, l'Algérie est marquée par de nombreuses commémorations qui peuvent prendre la forme de cérémonies, de carrés militaires, de noms de rues et de monuments aux morts. Ces commémorations reflètent certaines singularités coloniales : l'« Union sacrée » est déclinée à travers l'affirmation d'une alliance entre les « Français et les Indigènes » (Jansen 2014 : 35). Ceci s'est notamment traduit par l'absence de signes religieux sur les monuments aux morts et parfois la représentation de combattants « algériens » aux côtés de poilus « français ». Ainsi, dans sa disposition initiale, le monument aux morts oranais est composé de deux poilus « français » dressés qui regardaient la ville et d'un tirailleur « nord-africain », identifiable à son chéchia (calotte rouge), en position assise et appuyé sur sa carabine, dont le regard était tourné de l'autre côté, vers la mer.

On peut aisément lire dans cette iconographie la volonté de rassembler l'ensemble de la population autour du sang versé pour la nation française. Toutefois, l'inscription sur le monument : « Le département d'Oran à ses enfants morts pour la Patrie – 1914-1918 » reste laconique, n'évoquant pas la participation des troupes coloniales, de même que la statuaire montre clairement une hiérarchie dans la place attribuée aux soldats. La disposition des trois combattants, invisibilise le tirailleur d'Afrique du Nord. Assis seul derrière les deux poilus français debout, celui-ci n'est pas visible lorsque l'on se trouve devant la face principale du monument. Ici, comme pour les autres monuments aux morts de 1914-1918 en Algérie, on montre « l'effort de guerre algérien d'une façon qui ne mette pas en cause le cadre de l'hégémonie coloniale française et la supériorité des Européens » (Jansen 2014 : 53). Le monument illustre également la conquête territoriale française : ses dimensions imposantes (il est à l'origine placé sur un socle de 8 mètres de haut), son emplacement en font de mer sur une place qui prend le nom de « Place de la Victoire » en font un élément marquant l'espace colonisé du sceau national.

Après la guerre d'indépendance algérienne et suite à la volonté du maire de Lyon Edouard Herriot¹, la statue a été amenée (« rapatriée », est-il inscrit sur différents sites et blogs) par bateau à Lyon en 1967. Le déplacement du monument révèle ici avant tout la volonté d'intégration des « rapatriés »² d'Algérie dans la ville de Lyon en réaffirmant le lien entre une ville française parrainée avec la ville d'Oran³. La ville entretient un lien particulier avec l'ancienne colonie via les attaches familiales avec Oran de son maire. Ce sera toutefois le successeur d'Herriot, Louis Pradel, qui décidera du transfert du monument d'Oran⁴, confiant la logistique de la dépose et du voyage à un industriel du bâtiment, Napoléon Bullukian. Après trois ans de négociations entre les deux villes, le monument arrive à Lyon le 26 décembre 1967. Toutefois, « pour des raisons techniques, ainsi qu'à la demande des Services algériens, seule la partie supérieure du monument fut déplacée, le socle restant sur place à Oran. »⁵

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée le 13 juillet 1968 en présence notamment de Roger Fenech, Président de la Fédération Nationale des Rapatriés qui évoque le lien indéfectible avec la « terre d'Oranie », le patriotisme de deux générations de natifs d'Algérie ainsi que la dimension palliative d'un monument qui « sera le lieu de recueillement où les rapatriés, qui ont perdu leur tombe, pourront

¹ Edouard Herriot (1872-1957) a été maire de Lyon de 1905 à 1940 puis de 1945 à 1957.

² A la suite d'Eric Savarese, on peut considérer que la catégorie de « rapatriés » englobe à priori les Harkis qui arrivent en France à la fin de la guerre d'Algérie ainsi que les Pieds-Noirs « en dépit de la différence de traitement dont ils vont objectivement faire l'objet. ».

³ Lyon, comme d'autres villes françaises, a en effet répondu à l'initiative du Mouvement national des élus locaux de 1956 pour soutenir les villes des départements algériens

⁴ Lyon n'est pas la seule ville à avoir transféré un monument aux morts après l'indépendance de l'Algérie. Le monument de Philippeville, aujourd'hui Skikda, a été transféré à Toulouse en 1969.

<http://vdujardin.com/blog/article-le-monument-aux-morts-de-skikda-a-toulouse-106184034/>

⁵ Lettre de l'Adjoint délégué au Maire de Lyon à M. Aimé Dupuy, vice-recteur honoraire de l'Académie d'Alger, 13 novembre 1970.

évoquer la mémoire de leurs morts »⁶. Notons la présence lors d'une seconde cérémonie, le 9 novembre 1968, d'Edmond Jouhaud, ancien n°2 de l'Organisation Armée Secrète, dont l'amnistie a été prononcée avec celle d'autres dirigeants de l'OAS, et de Bachaga Boualem, chef algérien partisan de l'Algérie française, symbole des musulmans favorables à la France (Fabbiano 2011). Au-delà des invités qui montrent clairement le lien avec les partisans de l'Algérie française, le lieu d'installation de la statue n'est pas choisi au hasard. La Duchère a en effet accueilli de nombreuses familles pieds-noires suite à la décision du maire de leur réserver un tiers des logements dans le nouveau quartier⁷. La place où est installée la statue prend elle-même le nom de place Bachaga Boualem.

Le socle recréé pour l'implantation lyonnaise de la sculpture, est en béton armé et en pierre de Villebois⁸. Des plaques commémoratives ont été apposées au monument au cours des années. On peut ainsi lire en lettres d'or une référence à l'accueil des Pieds-noirs : « En souvenir de leur terre natale, la Ville de Lyon à ses enfants d'Afrique du Nord qu'elle a accueillis ». Au fil du temps et en lien avec la politique nationale, la commémoration a intégré les Harkis. Ainsi l'article 1 de la Loi du 11 juin 1994 est inscrit sur une plaque : « La République française témoigne sa reconnaissance envers les rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie pour les sacrifices qu'ils ont consentis. ».

La partie basse du monument restée en Algérie a elle aussi été transformée⁹ pour devenir le support d'un autre discours politique, conforme au nouveau contexte de l'indépendance. Il ne s'agit plus cette fois de rappeler la décolonisation et ses conséquences, mais d'effacer le souvenir de l'emprise française sur le territoire. Recouvert de mosaïques à la fin des années 80, le socle est devenu la Stèle du Maghreb¹⁰. La place fait également écho à la nouvelle toponymie de l'Algérie indépendante : le square du Souvenir où se trouvait le monument est ainsi rebaptisé square de Bamako en hommage au Mali qui a soutenu la Révolution algérienne (Kettaf 2017).

Dans le quartier de la Duchère, le monument aux morts a été installé sur une petite place, entre des immeubles de quatre étages en respectant la disposition initiale : l'allée qui mène à la statue, laisse apercevoir de la route principale les deux poilus debout mais cache le tirailleur algérien assis. Celui-ci ne devient visible qu'à condition de contourner le monument et traverser un parterre d'herbes non entretenu.

Différentes cérémonies officielles se tiennent chaque année devant le monument : le 8 mai, le 11 novembre, et, plus récemment, le 25 septembre proclamé « Journée nationale d'hommage aux harkis » par Jacques Chirac en 2001. Elles révèlent la persistance des luttes mémorielles des militants pieds-noirs et harkis, anciens combattants ou appelés du contingent, dont l'objet est avant tout « la définition-même de l'histoire de la colonie et de la guerre d'Algérie » (Savarèse 2005 : 135). La cérémonie du 25 septembre 2021 a revêtu une actualité particulière suite à l'annonce d'un projet de loi de reconnaissance et de réparation à l'égard des Harkis ainsi qu'à la demande de pardon du président de la République Emmanuel Macron, prononcée cinq jours auparavant¹¹. Les nombreuses gerbes déposées

⁶ <http://www.oran-memoire.fr/Monument%20aux%20Morts.html>

⁷ Selon les différents quartiers de la Duchère, la proportion des natifs d'Algérie varie de 6% à plus de 52%. La part moyenne serait de l'ordre de 32% mais on s'accorde à considérer que ces proportions sont sous-estimées. (Pinol)

⁸ (<https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/monument-aux-morts-d-oran/2f0a2558-1574-498b-ac0d-c61012cbc8aa>).

⁹ Ce qui lui a certainement évité d'être démolí contrairement à la plupart des monuments aux morts français en Algérie (Jansen : 2014)

¹⁰ Selon le blog d'un ancien habitant d'Oran, en 1989, le Roi du Maroc Hassan II aurait offert une fresque en céramique sur proposition du consulat marocain qui se trouve à côté du monument. Une citation parlerait de l'espoir de l'unification du Maghreb pour un futur consolidé et durable (<http://www.oran-memoire.fr/Monument%20aux%20Morts.html>)

¹¹ « C'est pourquoi aujourd'hui, au nom de la France, je dis aux Harkis et à leurs enfants, à voix haute et solennelle, que la République a alors contracté à leur égard une dette. Aux combattants, je veux dire notre reconnaissance.

devant le piédestal (Préfecture, Région, ville de Lyon, Métropole, gouverneur militaire de Lyon) témoignent d'une attention particulière de la part des autorités publiques. Les participants, pour la plupart membres d'associations d'anciens combattants d'Afrique du Nord et descendants de Harkis, adoptent tous le même discours quand on les interroge : « nous attendons de voir comment cela va se traduire dans les faits ». Le discours de la Présidente de l'Union nationale des anciens combattants français musulmans et leurs enfants (l'UNACFME) du Rhône, Fatma Kéfif s'inscrit dans le même ordre d'idée : « Près de 60 ans après, il est grand temps, enfin, que la Nation honore sa dette historique maintes fois promise solennellement par les plus éminentes autorités de la République ». Il n'est pas seulement question ici de reconnaissance mais de « réparation des préjudices moraux, matériels et psychologiques »¹². De fait, le geste présidentiel ne peut clore un débat autour de la figure complexe du harki dont l'enrôlement peut être aussi bien lu à travers un attachement pour la France ou comme le rappelle Giulia Fabbiano dans une Tribune du quotidien *Le Monde*, « un ensemble de circonstances socio-historiques »¹³.



© La Duchère. Lors de la commémoration du 25 septembre 2021 / Astrée Chauillac Chopin

Outre le 25 septembre, une autre cérémonie est organisée depuis une dizaine d'années : la commémoration du « massacre du 5 juillet 1962 »¹⁴. L'appellation officielle du ministère des Armées en

Nous n'oublions pas. Aux combattants abandonnés, à leurs familles qui ont subi les camps, la prison, le déni, je demande pardon, nous n'oublions pas. » (extrait du discours du Président de la République à l'occasion de la réception consacrée à la mémoire des Harkis du 20 septembre 2021)

¹² lecture du discours du colonel Abd-El-Aziz Méliani (président national) daté du 23 septembre 2021

¹³ « Celles-ci relèvent pour la plupart de l'articulation entre deux grands facteurs : les allégeances et les équilibres locaux d'une part, le climat de violence et de suspicion instauré par les deux camps antagonistes (l'armée française et l'armée de libération nationale, ALN) d'autre part, au sein d'une situation coloniale d'exploitation et de paupérisation de la population autochtone. » Giulia Fabbiano « Avec le "pardon" d'Emmanuel Macron, "les harkis sont convoqués une fois de plus en figurants censés cautionner l'histoire qui leur est imposée" ». *Le Monde* 30/09/2021

¹⁴ <https://www.rue89lyon.fr/2016/09/24/monument-aux-morts-lyon-fait-lieu-de-memoire-de-lalgerie-francaise/>

dit long sur les divergences de points de vue quant à cette commémoration : « Journée de recueillement et du souvenir pour les Victimes et Disparus du 5 Juillet 1962 à Oran ». Une des personnes rencontrées m'interpelle à ce sujet, revendiquant son rôle de témoin oculaire : « je me suis fait tirer dessus par des Arabes ». Avec d'autres militants associatifs pieds-noirs, il tente de donner une place importante au 5 juillet au détriment de la date officielle de la fin du conflit, le 19 mars, mais aussi de requalifier l'OAS comme organisation « résistante ». Ces prises de position sur la décolonisation de l'Algérie qui sont loin faire l'unanimité, ne permettent pas de constituer une mémoire commune pour les pieds-noirs (ou ceux qui se définissent comme tels)¹⁵ et peuvent s'apparenter à de vaines tentatives de « réajustements mémoriels » (Brun 2014).

Un tour dans le quartier suffit à montrer à la fois une forme de continuité dans la présence des anciens « rapatriés » tout en nous confrontant à une divergence dans la mobilisation. Si, pour certains pieds-noirs, le monument et les commémorations doivent permettre d'écrire une autre histoire de la colonisation algérienne et de réparer les injustices, pour d'autres, il est avant tout un rappel de souvenirs autobiographiques. Quelques habitants se rappellent le monument aux morts à Oran, mais aussi celui d'Alger qui lui faisait « concurrence ». Un bouliste rencontré à quelques mètres du monument évoque la mémoire des morts et la dimension sacrée du monument : « je lis et je relis les inscriptions et chaque fois je pense à ces gens qui sont morts [...] c'est comme une église ». Né en 1946 à Alger, venu en France après les accords d'Evian, il ne se revendique pas comme pied-noir. Son compagnon de jeu, tunisien d'origine, engage à aller voir un autre monument en contrebas rendu confidentiel par son emplacement dans le renfoncement d'une entrée grillagée. Il s'agit d'une plaque commémorant la mort de « 27 soldats sénégalais » de l'armée française en 1940 : une autre mémoire postcoloniale qui lui semble laissée de côté.

Pour ce qui concerne les Harkis dans le quartier « il y en a sûrement, mais ils ne le disent pas spontanément parce qu'ils passent pour des traîtres », conviennent-ils. Si le monument est bien connu par les anciens pieds-noirs, il ne mobilise plus. La journée du 25 septembre semble délaissée par les habitants du quartier au profit des membres d'associations qui font le tour des commémorations de la région dans une même journée. L'évolution du quartier n'y est certainement pas pour rien. La Duchère, composée à l'origine de 80 % de logements HLM, comptait environ 20 000 habitants en 1968, contre moitié moins en 2006. Une grande majorité des premiers habitants, notamment les familles en demande de logements après les démolitions de la guerre et les familles rapatriées d'Algérie ont quitté le quartier qui est entré en 1986 dans les dispositifs de « politique de la ville ». « Cette conjoncture n'a eu de cesse de s'aggraver, renforçant la nature enclavée du quartier qui concentre aujourd'hui une forte proportion de ménages vieillissants, pauvres et immigrés » (Rojon 2014).

Quelles significations attribuer au monument aux morts d'Oran ou plutôt, peut-il être révélateur des croisements et des conflits de mémoires à différentes échelles (nationales, locales, biographiques) ? Monument de la victoire à sa construction, il est devenu le monument des vaincus ; célébration d'une seule et même histoire nationale, il s'est transformé en symbole de la division. Scindé en deux, il porte désormais des récits divergents des deux côtés de la Méditerranée, l'histoire de l'indépendance algérienne et l'affirmation d'une identité africaine, d'un côté, la fin de l'empire colonial et l'exil, de l'autre. Installé dans un quartier lyonnais paupérisé, il incarne autant la perte de son pays pour les rapatriés (Harkis et pieds-noirs) que le silence sur cette perte et la double peine infligée aux Algériens qui se sont battus aux côtés des Français. La prise en compte récente de ces mémoires ne peut cacher une certaine ambiguïté dans les discours et mobilisations qui accompagnent ces changements. Ainsi, les commémorations semblent se chevaucher sans qu'il y ait de consensus mémoriel. Ceci n'est pas sans lien avec la fragilité d'une mémoire « pieds-noirs », qui, comme le rappelle Michèle Baussant, se situe entre l'impossible parole et l'impossible oubli, ne trouvant plus « dans les cadres du présent un appui ou une confirmation » (Baussant 2006 : 41). Enfin, on constate sur place une distance entre le

¹⁵ Sur la question de la construction d'une mémoire « pieds-noirs », voir notamment les travaux de Michèle Baussant (2002 ; 2006)

quartier et le monument, notamment un écart entre des récits de massacres et d'injustices au moment de l'affirmation de l'indépendance nationale algérienne et le vécu des habitants du quartier venus en France dans des contextes migratoires différents.

Œuvres citées

Baussant Michelle. 2002. *Pieds-noirs. Mémoires d'exils*, Paris, Stock

Baussant Michelle. 2006 « Exils et construction de la mémoire généalogique : l'exemple des Pieds-Noirs ». *Pôle Sud*, n°24. pp. 29-44.

Brun Catherine. 2014 « Quel(s) savoir(s) pour quelle(s) mémoire(s) de la guerre d'Algérie ? », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 117

Fabbiano Giulia, 2011 « Pour moi, l'Algérie, c'est les Béni-Boudouane, le reste j'en sais rien ». Construction, narrations et représentations coloniales en Algérie française », *Le Mouvement Social*, 2011/3 (n° 236), pp. 47-60

Kettaf Fadila. 2017. « Pour une "aventure" des noms des places d'Oran (Algérie) », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], E-Topiques, mis en ligne le 18 décembre 2017, consulté le 19 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/28835>

Jansen Jan C. 2014 « Une autre «Union Sacrée»? Commémorer la Grande Guerre dans l'Algérie colonisée (1918-1939) ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine* avril-juin, T. 61e, No. 2, pp. 32-60

Pinol Jean-Luc « Le monument aux morts d'Oran installé à La Duchère », <http://atelier-histoire.ens-lyon.fr/AtelierHistoire/episodes/view/10>

Rojon Sarah 2014 « La rénovation de l'habiter dans le grand ensemble de la Duchère. Pour en finir avec la figure des "nouveaux habitants" », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 45-1. URL : <http://journals.openedition.org/rsa/1132> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rsa.1132>

Savarese Eric. 2005 « Guerres de mémoires autour de la question algérienne. À propos de quelques revendications militantes ». *Diasporas. Histoire et sociétés*, n°6. Migrations en mémoire. pp. 134-143

Savarese Éric 2006 « Pieds-Noirs, Harkis, Rapatriés : la politisation des enjeux », *Pôle Sud*, n° 24, 2006, p. 3-14.